



L'enseignement français à l'étranger 2020

L'AEFE

LES MISSIONS

1

SCOLARISATION DES ÉLÈVES FRANÇAIS

en tenant compte des capacités d'accueil
des établissements

Accompagner les entreprises françaises
à l'international



DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

ACCUEIL DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

des pays d'accueil et des pays tiers

Rayonnement de la langue
et de la culture françaises



DIPLOMATIE CULTURELLE

2

3

COOPÉRATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

français et étrangers



DIPLOMATIE ÉDUCATIVE

LE MOT DU DIRECTEUR



L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, opérateur du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, pilote et accompagne 522 établissements scolaires dans 139 pays.

Ce réseau accueille 370 000 élèves dont 60 % d'élèves étrangers auxquels il garantit l'accès à l'excellence éducative et pédagogique partout dans le monde. Unique par son ampleur et sa densité ainsi que par son unité, garantie par l'homologation accordée et vérifiée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le réseau des lycées français à l'étranger est l'un des acteurs essentiels de l'action extérieure de la France.

L'AEFE concilie une mission de service public éducatif pour les familles françaises expatriées et une mission de promotion de notre langue, de notre culture et des valeurs portées par l'enseignement français en s'ouvrant aux élèves étrangers.

L'Agence met en œuvre à ces fins une politique pédagogique innovante, conforme aux programmes du ministère français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse tout en étant ouverte à la langue et à la culture du pays d'accueil.

Scolariser ses enfants dans un établissement d'enseignement français homologué, c'est faire le choix de l'excellence éducative pour tous. C'est vouloir une formation plurilingue, une ouverture culturelle. C'est choisir une culture de l'autonomie, de la réflexion et de l'engagement social, du savoir vivre ensemble et d'une formation à la citoyenneté. Ce modèle s'adapte aux publics et aux contextes locaux, dans le respect de la réglementation des pays, en lien avec les postes diplomatiques français.

Les réformes importantes du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – notamment la réforme du lycée engagée dans la perspective du nouveau baccalauréat en 2021 – sont pleinement mises en œuvre pour assurer aux familles et aux élèves la qualité de l'offre de l'enseignement en totale conformité avec les directives françaises. Les personnels de direction, les personnels détachés de l'Éducation nationale et les personnels recrutés en contrat local sont tous mobilisés dans ces projets.

Les excellents résultats aux examens – diplôme national du brevet (DNB) et baccalauréat – sont de très bons indicateurs de la qualité de la formation. La poursuite d'études par nos anciens élèves dans les meilleures grandes écoles et universités en France comme à l'étranger en est une autre démonstration.

Le réseau de l'enseignement français à l'étranger est complété par deux dispositifs, le LabelFrancÉducation et FLAM. Ils répondent à la grande diversité de la demande d'éducation en français à travers le monde. Ainsi, le développement des sections bilingues d'excellence dans les systèmes éducatifs étrangers est encouragé par l'attribution du LabelFrancÉducation. Par ailleurs l'apprentissage de notre langue par des enfants français non scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger est soutenu par le dispositif FLAM (français langue maternelle).

Dans son fonctionnement, l'Agence s'appuie sur de nombreux partenaires qui forment une véritable communauté scolaire : les parents d'élèves, les anciens élèves, les élus des Français de l'étranger, les représentants des personnels, les partenaires d'institutions sportives, éducatives ou médiatiques français ou étrangers. Tous œuvrent ensemble pour la réussite de tous les élèves.

C'est ce projet éducatif performant, porté par une large communauté motivée et engagée, que je vous invite à découvrir.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette brochure.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few short strokes.

Olivier BROCHET,
Directeur de l'AEFE

115

à Paris

179

PERSONNELS
DANS LES SERVICES
CENTRAUX

64

à Nantes

Renforcer le suivi et **L'ACCOMPAGNEMENT** des établissements du réseau.

RECRECITER, AFFECTER ET RÉMUNÉRER

les personnels enseignants, les personnels de coordination et d'inspection et les personnels d'encadrement, titulaires de l'Éducation nationale.

ÉVALUER les personnels et les enseignements.

Assurer le pilotage et l'animation pédagogiques du réseau et encadrer **LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS**.

Garantir un pilotage **BUDGÉTAIRE ET FINANCIER** prenant en compte les impératifs de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en conformité avec les orientations stratégiques de l'Agence.

Allouer aux établissements des **SUBVENTIONS** de fonctionnement, d'investissement, d'équipement et d'appui pédagogique.

Renforcer l'expertise et le conseil en matière de **GOVERNANCE**.

Engager des **PROJETS IMMOBILIERS** suivant une programmation quinquennale validée par la Commission interministérielle pour les opérations immobilières de l'État à l'étranger (CIME).

Apporter une **AIDE À LA SCOLARITÉ** des enfants français par l'attribution de bourses, sous conditions de ressources.

Accompagner les élèves dans la construction de leur **PARCOURS D'ORIENTATION** vers l'enseignement supérieur.

Proposer des **BOURSES D'EXCELLENCE** aux meilleurs élèves étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures en France.

Contribuer, en concertation avec les **POSTES DIPLOMATIQUES**, au rayonnement de l'éducation, de la culture et de la langue françaises.

Fédérer les acteurs et les **PARTENAIRES** du réseau.

Accompagner les **PORTEURS DE PROJET** en vue de l'homologation de nouveaux établissements.

L'AEFE

LE BUDGET

La participation de l'État au financement du réseau d'enseignement français à l'étranger repose sur l'octroi par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de deux subventions répondant à la mission « action extérieure de la France » :

1,1 Md€
en recettes
et en dépenses

- L'action « diplomatie culturelle et d'influence » du programme 185 : 404 millions d'euros pour financer l'activité des établissements hors crédits sécurité.
- L'action « Français à l'étranger » du programme 151 : 101,1 millions d'euros pour financer les bourses scolaires.

404,5 M€
de subventions de l'État
pour financer l'activité
des établissements

Le budget de l'AEFE est consolidé autour de 3 axes :

- **L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE ;**
- **L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU ;**
- **LA MODERNISATION DU RÉSEAU.**

La **programmation du budget est pluriannuelle** pour mieux intégrer la stratégie immobilière, l'évolution prévisionnelle des emplois, la soutenabilité des projets de l'Agence et assurer une meilleure visibilité pour les familles.

101,1M€
de subventions de l'État
pour financer les bourses
scolaires

LE CONTRÔLE DE GESTION

Le contrôle de gestion est un dispositif d'aide au pilotage. il permet d'optimiser l'efficacité, l'efficience et la qualité de service d'une entité. De ce fait, il contribue à améliorer le rapport entre les objectifs, les moyens engagés et les résultats obtenus, dans un contexte budgétaire contraint.

564,7M€
de recettes propres

LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} septembre 2016, une démarche nouvelle en matière de commande publique a été engagée pour optimiser les moyens de l'Agence. En 2018, l'ensemble des services centraux et des EGD ont été formés aux procédures et à la fonction achat.

50 M€
pour la programmation
immobilière pluriannuelle
2019 - 2020

LE RÉSEAU

LES ÉTABLISSEMENTS

71

établissements en
GESTION DIRECTE
qui sont des services
déconcentrés
de l'Agence

156

établissements
CONVENTIONNÉS
avec l'AEFE et gérés
par des associations
ou des fondations

295

établissements
PARTENAIRES

L'HOMOLOGATION

Délivrée par le ministère de l'Éducation nationale, l'homologation certifie la conformité de l'enseignement aux exigences, programmes, objectifs pédagogiques et règles d'organisation du système éducatif français.

Vecteur d'excellence, elle permet à des élèves de toutes nationalités de suivre un enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale française grâce à des méthodes pédagogiques exigeantes, mondialement reconnues et porteuses de valeurs universelles : tolérance, humanisme, égalité des chances, curiosité intellectuelle promotion de l'esprit critique.

LE BUDGET GLOBAL

Pour les établissements relevant de l'AEFE, le budget global repose sur **un principe de cofinancement** : frais de scolarité d'une part, subventions allouées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères d'autre part.

La France est le seul pays qui a fait le choix de se doter d'un dispositif d'enseignement à l'étranger de cette ampleur, financé pour une part importante par des fonds publics.

LE DISPOSITIF DE MUTUALISATION

Les établissements sont regroupés en 16 zones dites de mutualisation et c'est dans ce cadre régional que sont gérés la formation continue des personnels, les missions des enseignants formateurs du 1er et du 2nd degré implantés dans les zones le soutien et le financement d'actions pédagogiques.



LE RÉSEAU

LES PERSONNELS

LA FORMATION CONTINUE

L'AEFE organise la formation continue des personnels de son réseau notamment recrutés en contrat local, à travers plusieurs dispositifs de formation.

Elle permet ainsi le développement de compétences spécifiques et transversales à l'occasion de temps de regroupements en zone mais aussi à travers des dispositifs de formation en distanciel. L'offre de formation ainsi proposée est tout à la fois riche, diversifiée et adaptée aux contextes d'exercice des équipes pédagogiques.

Un plan régional de formation est construit dans chacune des 16 zones de mutualisation et prend en compte :

- les besoins de formation des personnels
- les orientations fixées par le contrat d'objectifs et de moyens de l'Aefe
- les priorités du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

LE SUIVI DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Il est assuré par 10 inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) pour le 2^d degré, 17 inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) de zone pour le 1^{er} degré (coordonnés par l'inspecteur référent de l'Agence).

Outre les missions de visite conseils qui leur incombent, leurs interventions se déclinent principalement autour de trois grands axes :

- animation de formations dans le cadre des plans de formation continue des personnels ;
- pilotage de regroupements de formateurs pour les 1^{er} et 2^d degrés ;
- animation des réseaux des enseignants-formateurs expatriés du 1^{er} degré (EMFE) et du 2^d degré (EEMCP2) qui ont ensuite vocation à accompagner et conseiller les enseignants résidents et recrutés en contrat local ;



Lycée français Victor-Hugo, Marrakech, Maroc ©AEFE

6 052

PERSONNELS TITULAIRES

détachés auprès
de l'AEFE dont :

909

expatriés

5 143

résidents

30 000

PERSONNELS DE DROIT LOCAL

LA FORMATION

Des stages sont proposés au néo-recrutés, personnels de droit local, enseignants du premier ou du second degré.

Ils sont consacrés à une actualisation des savoirs disciplinaires, aux choix des ressources et à la conduite de la classe.

LE DIALOGUE SOCIAL

Les personnels expatriés, résidents et recrutés en contrat local dans les établissements en gestion directe (EGD) du réseau et les personnels du siège de l'AEFE sont représentés dans chaque organe consultatif par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles.

LE RÉSEAU

LES ÉLÈVES

122 000
élèves
français

370 000
élèves

248 000
élèves
étrangers

+ de 70 langues enseignées

168 sections internationales



Établissement français d'enseignement Montaigne, Cotonou, Bénin
© AEFE

UNE ÉDUCATION

• PLURILINGUE

Assurer **L'ENSEIGNEMENT ET LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE** selon des modalités innovantes et adaptées à la spécificité de chaque public.

Enseigner **LA LANGUE DU PAYS D'ACCUEIL** aux élèves français et étrangers.

Promouvoir le **PLURILINGUISME** dans un contexte international.

Proposer un **APPRENTISSAGE RENFORCÉ DES LANGUES** tout au long du parcours de l'élève.

Les parcours **PARLE** (parcours adaptés et renforcés de langues étrangères) conçus par l'AEFE ont pour objectif de conforter qualitativement la formation linguistique des élèves, de renforcer la maîtrise d'une langue vivante étrangère autre que la langue du pays hôte. Ils peuvent être proposés en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe et vietnamien.

LE RÉSEAU

LES ÉLÈVES

UNE ÉCOLE

• CITOYENNE

Permettre aux élèves de devenir des **CITOYENS RESPONSABLES** dans le respect des principes de la citoyenneté républicaine et démocratique.

• INCLUSIVE

PROPOSER DES RÉPONSES ADAPTÉES aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Accompagner les établissements et leurs équipes dans une **ADAPTATION DE L'OFFRE** éducative et une individualisation des parcours.

Construire une école **AU SERVICE DE LA RÉUSSITE** de tous les élèves.

BACCALAURÉAT 2019

97,2 % de réussite

26,7 % de mentions très bien

100 % des copies corrigées numériquement



Lycée français Anna-de-Noailles, Bucarest, Roumanie ©AEFE

LE DISPOSITIF D'ÉCHANGES ADN-AEFE

Il s'agit d'un **programme d'échanges scolaires de l'AEFE**. Il permet aux élèves de seconde dans un établissement français à l'étranger ou en France d'être scolarisés plusieurs semaines dans un autre établissement français à l'étranger. Depuis son lancement en 2017, le nombre de lycées français du monde impliqués dans le projet est passé de 15 à 112 dans plus de 60 pays. Les élèves, tous volontaires, bénéficient d'une **immersion dans un autre environnement linguistique et culturel**, avec le français comme langue commune, tout en continuant à suivre leur programme scolaire.

L'OBSERVATOIRE DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

En 2016, l'AEFE a créé un observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Cet observatoire rassemble des élus, des membres de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, de la Mission laïque française, des fédérations de parents d'élèves, des associations des Français de l'étranger ainsi que des représentants des personnels.

Son objectif est double : mettre en valeur les bonnes pratiques des établissements français à l'étranger et améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

RENFORCER LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'utilisation des services et outils numériques permet de renforcer les synergies dans le réseau : plateforme collaborative et d'échanges sur le thème de l'orientation entre lycéens et anciens élèves (AGORA-MONDE), constitution d'un réseau de Web radios, MOOC pour optimiser l'arrivée des étudiants en France, etc.

LE RÉSEAU

LES ANCIENS ÉLÈVES

850
BEM

80
NATIONALITÉS



aefe.fr

80
ASSOCIATIONS

dans le monde



alfm.fr

BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR (BEM)

Piloté par l'AEFE, qui en a confié la gestion administrative à Campus France, ce programme permet de soutenir 850 étudiants de nationalité étrangère pendant cinq années d'études en France dans des filières d'excellence. Une fois sélectionnés par une commission d'experts, les nouveaux boursiers bénéficient d'un accueil et d'un suivi personnalisés mis en œuvre par le service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE. Ce programme, créé en 1992, connaît un succès croissant. Il joue un rôle majeur dans la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers et contribue à la diplomatie d'influence de la France.



Cérémonie de sortie des boursier Excellence-Major au Quai d'Orsay, Paris ©AEFE

L'ASSOCIATION MONDIALES DES ANCIENS ÉLÈVES (UNION-ALFM)

Née en 2010, l'association des Anciens des lycées français du monde, aujourd'hui Union-ALFM, fédère plus de 80 associations locales avec pour objectif principal de renforcer, en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens. Elle joue un rôle majeur dans la création et le développement d'associations locales. L'association Union-ALFM prend une part active aux manifestations organisées à l'initiative de l'AEFE (accueil et cérémonie de sortie des BEM, FOMA, etc.).

LE RÉSEAU

LES ANCIENS ÉLÈVES

LA PLATEFORME ALFM.FR

La plateforme ALFM.FR est un réseau social, associatif et professionnel au service de tous les anciens élèves, quel que soit leur âge ou la durée de leur scolarisation dans un lycée français du monde. C'est une plateforme qui permet de retrouver d'autres anciens élèves grâce à un annuaire géolocalisé, de faire connaître ses projets, d'organiser des événements, d'animer le réseau associatif mais aussi de trouver ou de poster une offre de stage ou d'emploi. La plateforme est mise à disposition par l'AEFE et animée en collaboration avec l'association mondiale ALFM et les associations locales.

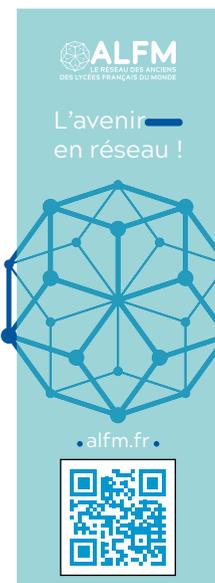


AGORA-MONDE

Le site AGORA-MONDE est un outil de collaboration en ligne entre lycéens et jeunes anciens élèves permettant la mutualisation d'expériences et de témoignages autour des questions liées à l'orientation post-bac et à la vie étudiante. Il permet de concrétiser leur appartenance au réseau mondial animé par l'AEFE et de créer un réseau efficace d'entraide et de conseils pour tous ceux qui bénéficient ou ont bénéficié du système éducatif français à l'étranger.

AGORA-Monde est la plateforme-support du dispositif d'échanges scolaires ADN-AEFE qui permet à des élèves de seconde de découvrir, pendant une partie de l'année, un autre établissement dans un autre pays.

7 700
MEMBRES



AGORA
monde

50 000
INSCRITS



agora-aeefe.fr

RÉSEAU LABELFRANCÉDUCATION



Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'enseignement bilingue francophone proposant un enseignement renforcé de la langue française et un enseignement en français d'au moins une discipline non linguistique, conformément aux programmes scolaires du pays d'accueil.

L'AEFE est responsable de la gestion opérationnelle du réseau labellisé, conformément aux orientations stratégiques définies par le MEAE.

L'appartenance au réseau LabelFrancÉducation participe de l'attractivité des filières bilingues en répondant à une double exigence d'excellence et d'ouverture pour les élèves.

393

établissements

58

pays



labelfranceducation.fr



Forum régional LabelFrancÉducation - Europe centrale, orientale et balte à Sibiu, Roumanie
©AEFE

FLAM
français Langue Maternelle

170

ASSOCIATIONS

subventionnées

42

pays



associations-flam.fr

DISPOSITIF FLAM

Le programme FLAM (français langue maternelle) a été créé en 2001 par le ministère des Affaires étrangères, à l'initiative d'élus représentant les Français établis hors de France. Le dispositif d'appui financier aux associations FLAM a été confié en 2009 à l'AEFE.

Son objet est d'apporter un soutien à des initiatives extrascolaires visant à favoriser la pratique de la langue française chez les enfants français ou binationaux scolarisés dans une autre langue que le français.

Les associations peuvent ainsi bénéficier de subventions d'appui au fonctionnement pendant leurs premières années d'existence, de subventions pour l'organisation de regroupements régionaux, ainsi que d'une formation annuelle en France à destination de leurs intervenants.

LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE (MLF)



www.mlfmonde.org

9 rue Humblot
75015 Paris

+33 (0)1 45 78 61 71

accueil.mlf@mlfmonde.org

La Mission laïque française, acteur associatif historique de l'enseignement français à l'étranger, est à la tête d'un réseau de 112 établissements scolaires à programme français, dont 96 homologués, présents dans 38 pays. Le réseau mlfmonde représente ainsi plus de 60 000 élèves scolarisés de la maternelle à la terminale. Créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1907, la Mlf est une association à but non lucratif.

La Mission laïque française est liée à l'État par deux conventions, avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN). Elle s'inscrit résolument dans les grandes orientations de la politique étrangère de la France et suit, aux côtés de l'AEFE avec qui elle est liée par un protocole d'entente, les directives du ministère de l'Éducation nationale sur la conformité des programmes des établissements scolaires homologués.

LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

Commissions CONSULTATIVES

CCPC

Commission consultative
paritaire centrale

CCPL

Commission consultative
paritaire locale

CNB

Commission nationale
des bourses

CT

Comité technique

CHSCT

Comité d'hygiène, de
sécurité et des conditions
de travail

CAS

Comité d'action sociale

En plus de leur représentation dans les instances officielles des établissements français à l'étranger et de l'AEFE, les représentants des personnels participent aux groupes de travail thématiques sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger.

Il s'agit d'un dialogue social constructif mené par les services, les établissements et les organisations syndicales qui aboutit à la rédaction de notes et de circulaires permettant le bon fonctionnement de tous les services.

Les organisations syndicales siègent dans les instances consultatives au niveau local ainsi qu'au niveau central.

Les représentants des personnels participent également aux travaux de l'Observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers.

LES ÉLUS

L'AEFE développe et entretient des échanges permanents avec les élus des Français établis hors de France.

PARLEMENTAIRES

Deux députés et deux sénateurs siègent au conseil d'administration et à la Commission nationale des bourses de l'AEFE.

AFE

Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'AFE est représentée par un titulaire (plus un suppléant) au conseil d'administration de l'AEFE et par deux titulaires à la Commission nationale des bourses.

CONSEILLERS CONSULAIRES

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement.

Les élus participent également aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), créé par l'AEFE en juin 2016.



Finale de la 6^e édition d'Ambassadeurs en herbe 2018, Théâtre Paris-Villette, le 3 et 4 mai 2018. ©AEFE

11

DÉPUTÉS

représentant
les Français établis
hors de France
(dans 11
circonscriptions)

12

SÉNATEURS

représentant
les Français établis
hors de France
(dans la
circonscription
monde)

442

CONSEILLERS CONSULAIRES

(dans 130
circonscriptions)

90

CONSEILLERS À L'ASSEMBLÉE

des Français
de l'étranger
(dans 15
circonscriptions)

LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES



Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements, d'abord parce qu'ils ont choisi de faire confiance au modèle éducatif français, ensuite parce qu'ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école.

Les associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves :

- la **FAPÉE** (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger). Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPÉE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPÉE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité;



- la **FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves). Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses de l'AEFE, à l'instar d'une autre fédération :

- l'**UFAPE** (Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger), créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des Parents d'élèves de l'enseignements public (PEEP).



L'AEFE s'entoure de nombreux partenaires de qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté. Elle permet ainsi au réseau scolaire mondial qu'elle coordonne de participer à des initiatives innovantes et à des événements de grande envergure.

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*

Expérience
France



Rechercher
un établissement



139 pays

522 établissements

dont 98 de la Mission laïque française

370 000 élèves

Les établissements :



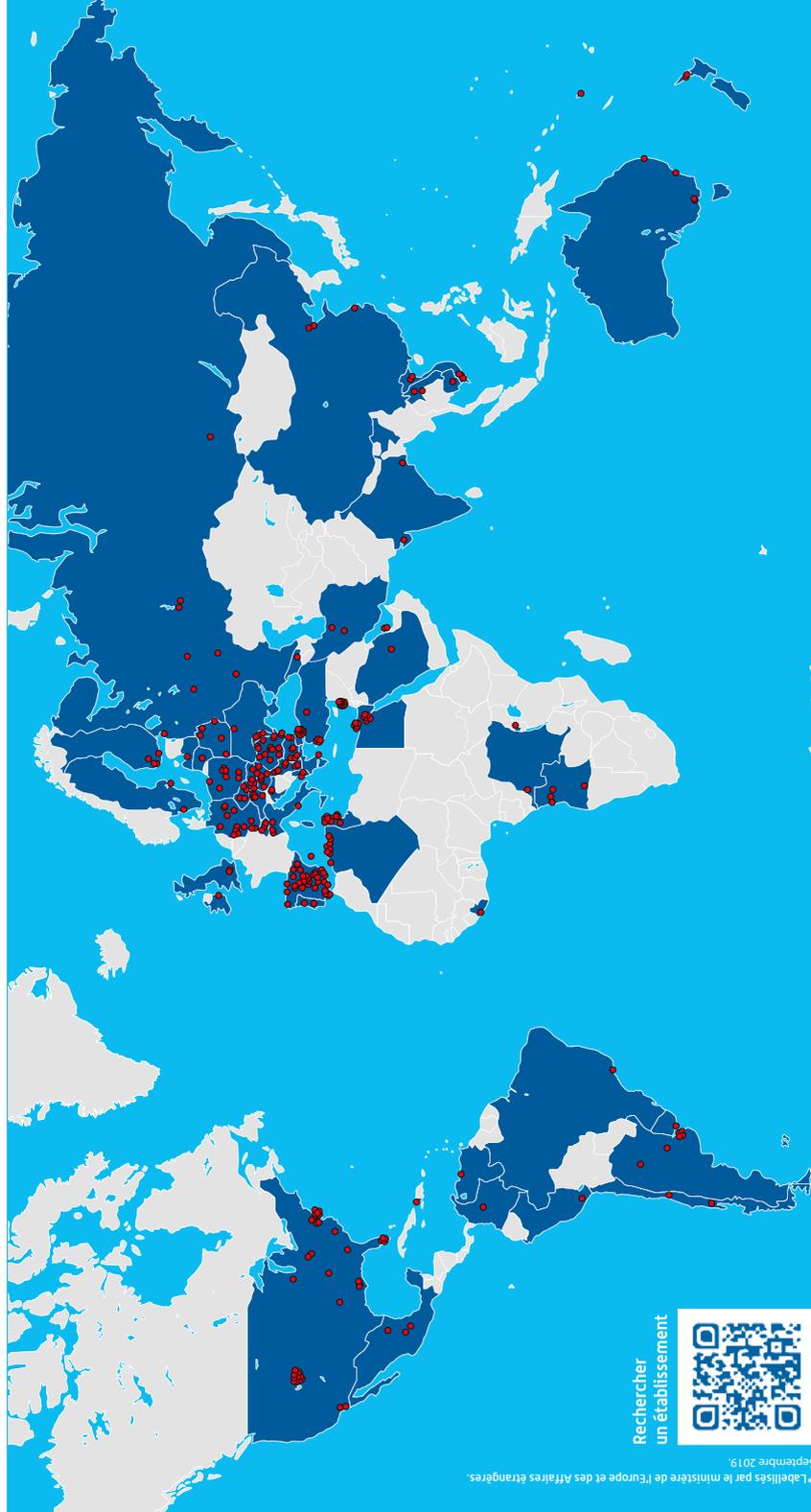
En gestion directe



Conventionnés



Partenaires



Rechercher
un établissement



58 pays 393 établissements*

* Labellisés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Septembre 2019.

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

23, place de Catalogne
75 014 PARIS

1, allé Baco BP 21509
44 015 NANTES

aefe.fr

